

## Actualité d'*Oedipe roi*

Alexandre Lazaridès

---

Number 78, 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/27179ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

### ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Lazaridès, A. (1996). Actualité d'*Oedipe roi*. *Jeu*, (78), 167–173.

# Réflexions

Alexandre Lazaridès

## Actualité d'*Œdipe roi*

### Œdipe à l'école

Le regain d'intérêt que notre fin de siècle manifeste à l'endroit de la tragédie, qu'elle soit grecque, élisabéthaine ou classique, continue de conquérir le champ scolaire en France et de provoquer chez les hellénistes des remises en question importantes. Deux récents ouvrages, mais d'inspirations très différentes, en font état.

Pour la rentrée de 1995, le baccalauréat français sera doté d'une épreuve nouvelle, intitulée « Lettres », et dont le premier programme comprend deux essais de Montaigne, un recueil et un discours de Césaire, ainsi qu'*Hamlet* et *Œdipe roi*. Pour aider les étudiants dans leur compréhension de ce dernier titre, un collectif de professeurs universitaires a tenté de faire le point dans un ouvrage intitulé *Analyses et réflexions sur Sophocle. Œdipe roi*<sup>1</sup>. Une douzaine d'études recréent le contexte social et historique de la pièce, en étudient la structure et les thèmes, expliquent l'origine de la tragédie grecque ainsi que l'organisation des festivals dramatiques à Athènes au V<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. La qualité de l'ensemble se ressent d'une certaine hâte et, quoique l'information soit assez complète et bien présentée, ceux qui ont fait leurs classes et leurs classiques n'y apprendront à vrai dire rien de bien nouveau. Toutefois, les quatre derniers textes du recueil, consacrés à la postérité du mythe œdipien dans le théâtre français et dans la culture européenne, manifestent plus d'originalité, en particulier celui de Philippe Fontaine, intitulé « Renouveau ou déclin de la tragédie au XX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> ? »

Comme cause profonde du déclin de la tragédie en Occident, l'auteur y reprend l'idée de la disparition de la transcendance devant les progrès de la rationalité et de l'esprit scientifique. Une civilisation qui ne croit plus à la fatalité du mal, c'est-à-dire qui refuse de se sentir coupable devant les sentences arbitraires des dieux, est une civilisation non tragique. Même si le XVIII<sup>e</sup> siècle a joué un rôle considérable dans l'affaiblissement de la veine tragique, Nietzsche n'avait pas hésité à remonter beaucoup plus haut dans sa recherche des origines du mal, lui qui considérait Socrate

1. *Analyses et Réflexions sur Sophocle. Œdipe roi*, Paris, Ellipses, 1994, 128 p.

2. Une réflexion similaire avait été amorcée dans un dossier consacré à la tragédie dans *Jeu* 68, 1993, 3. Voir en particulier « Tragique et tragédie », p. 31-45.

comme le grand représentant de « l'adversaire le plus éminent de la vision tragique », c'est-à-dire « la science, qui est essentiellement optimiste [...] »<sup>3</sup> À cause de Socrate, le mythe allait s'effacer devant le *logos*, et l'univers se vider de sa substance poétique.

Avec la démocratie, c'est la prose, langue de tout un chacun, qui apparaît et prolifère, au détriment du vers qui exprimait une société fortement, sinon orgueilleusement hiérarchisée. Enfin, le christianisme, en procurant à l'humanité quelques certitudes, minera de son côté le terrain du tragique ; au XVII<sup>e</sup> siècle, le jansénisme sera une enclave exceptionnelle qui assurera une brève résurrection de l'esprit tragique. Et pourtant, « depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, le théâtre occidental est hanté par la volonté de retrouver la tragédie », mais avec « un profond remaniement du sens du tragique »<sup>4</sup>.

L'intervention de Freud dans le champ du tragique y a été sans doute pour quelque chose, sinon pour beaucoup, au point que l'on pourrait avancer que, pour nous, Œdipe est plus un « complexe » qu'un personnage. Nous chaussons les lunettes de Freud pour lire Sophocle, croyant ainsi en faire une lecture avertie, alors qu'elle n'est qu'orientée, c'est-à-dire qu'elle nous interdit de voir tout ce qui n'est pas déjà inscrit dans son champ de vision. La relecture freudienne est devenue une espèce de vulgate des sciences humaines, mais au prix, disent certains spécialistes, de nombreux « oublis ». C'est à cette hégémonie irrespectueuse de la lettre sophocléenne que Jean Bollack s'en prend dans *la Naissance d'Œdipe*<sup>5</sup>.

### Traduire, c'est interpréter

Son titre veut recentrer la compréhension de la tragédie sur ce qui lui semble en constituer le véritable objet. Les philologues, pense-t-il, préoccupés par des faits qui semblent des détails infimes parfois aux profanes, se sont trop désintéressés de « la question de l'origine et, partant, de la signification des événements »<sup>6</sup> ; ils répugnent aux interprétations globales et laissent des disciplines différentes occuper leur territoire. Son projet est d'occuper tout ce territoire et, entre autres, d'éclairer en termes non psychanalytiques la « faute » d'Œdipe.

L'interprétation freudienne a eu des conséquences incalculables non seulement sur notre perception d'Œdipe et des relations entre le mythe et la tragédie, mais aussi sur les traducteurs. D'où le besoin d'une traduction provenant d'autres préoccupa-



Gustave Moreau, *Œdipe et le Sphinx*.

3. Friedrich Nietzsche, *Naissance de la tragédie*, Paris, Gonthier, 1964, p. 102.

4. *Œdipe roi*, op. cit., p. 116.

5. *La Naissance d'Œdipe. Traduction et commentaires d'Œdipe roi*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1995, 347 p.

6. *Ibid.*, p. 241.



*Œdipe et le Sphinx,*  
coupe attique (vers  
475).

que Bollack critique parce que le texte sophocléen exprime, en fait, une auto-exclusion : « Cet homme, quel qu'il soit, je lui interdis dans les limites / De cette terre, où je détiens l'autorité et le trône, / D'accueillir quiconque ou d'adresser à quiconque la parole [...] » Œdipe réitérera son anathème (v. 817-819) et acceptera de s'y soumettre (v. 1381-1383) lorsqu'il découvrira que le coupable, c'était lui-même. Outre ces trois occurrences textuelles, Tirésias rappellera à Œdipe, à un autre moment, l'énoncé de l'exécration telle que lui-même l'avait entendue (v. 350-353). Le départ d'Œdipe pour l'exil volontaire s'inscrit donc dans un rite expiatoire dont il était, en tant que roi, le défenseur avant d'en devenir la victime. « Il n'est plus alors ni étranger ni thébain, il est Œdipe<sup>9</sup>. »

Dès l'avant-propos, Bollack nous avait prévenus que la pièce de Sophocle ne se réduisait pas à des problèmes de traduction, mais qu'elle était « issue d'une tradition qui ne se limite pas aux conditions de sa transmission matérielle<sup>10</sup> ». Toute traduction est une interprétation, c'est-à-dire qu'elle lève un voile, celui-là même qui cache le traducteur ; ce qu'elle nous rend, ce n'est pas seulement un texte, mais aussi, bon gré, mal gré, toute une sédimentation culturelle et scientifique accumulée par des siècles de lectures, de gloses, de représentations. Se sont ainsi constitués, autour d'*Œdipe roi*, certains « nœuds de compréhension<sup>11</sup> » que Bollack étudie successivement à la suite de sa traduction.

7. *Théâtre complet de Sophocle*, Paris, Garnier-Flammarion, 1964.

8. *Ibid.*, p. 110.

9. *La Naissance d'Œdipe*, *op. cit.*, p. 91.

10. *Ibid.*, p. 7.

11. *Ibid.*, p. 8.

tions, celle que Bollack nous propose au début de son livre. Traduction serrée, attentive aux nuances sociologiques que les mots possédaient autrefois et qui sont perdues trop facilement dans plusieurs traductions courantes. Par exemple, *hybris* et *tyrannos*. Le *tyrannos* de Sophocle n'est pas notre tyran, et notre orgueil se mesure mal à l'*hybris*. Aussi, quand Bollack fait dire au chœur dans le deuxième stasimon : « La violence fait le roi » (v. 872), c'est un système social qu'il veut évoquer, à l'encontre d'autres traductions, plutôt morales, telle celle que l'on doit à Robert Pignarre : « L'orgueil démesuré fait le tyran<sup>7</sup>. »

Il y a plus grave, car c'est manifestement au mépris du texte de Sophocle qu'est parfois rendue l'exécration qu'Œdipe prononce contre le coupable encore inconnu : « J'interdis [...] que personne l'accueille, lui adresse la parole [...]<sup>8</sup>. » (V. 236-238) C'est là une formule d'exclusion

### Quelques « nœuds de compréhension »

Au nombre de quatorze, ces « nœuds » sont résolus (ou défaits) avec rigueur quand l'état du savoir le permet, mais toujours dans un souci affirmé du respect de la lettre, de l'histoire ou de l'archéologie. Comme on pouvait s'y attendre, ce sont souvent des problèmes pointus de syntaxe grecque que Bollack place sous son microscope, et il le fait de façon passionnante, même si le profane a peine à le suivre quelquefois. C'est toute la tradition philologique depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, en passant par l'époque byzantine, qui est sollicitée dans ces pages de grande érudition, aux notes infrapaginales très fournies. Mais cet examen minutieux n'est pas un luxe pour seuls spécialistes ; les enjeux en sont fondamentaux, puisqu'ils concernent le plus souvent la cohérence textuelle, c'est-à-dire à la fois le sens de la pièce et la personnalité d'Œdipe.



Acteur tragique,  
fragment de cratère  
(milieu du IV<sup>e</sup> siècle).

Un exemple particulièrement éloquent nous en est fourni dans le quatrième stasimon. Œdipe vient de faire subir un interrogatoire impitoyable au vieux serviteur de la maison de Laïos à qui Jocaste avait autrefois remis le nourrisson aux pieds transpercés pour qu'il s'en débarrasse ; tous les rouages de la machine infernale sont maintenant parfaitement remontés, et Œdipe comprend enfin que le coupable qu'il cherchait, c'est lui-même, puisqu'il a tué son père et épousé sa mère. C'est alors que le chœur intervient pour une méditation admirable sur la condition humaine : « Il t'a retrouvé le temps qui voit tout, et l'acte pourtant n'était pas volontaire. / Il siège depuis longtemps, juge du non-mariage, / Enfantant et enfanté. » (V. 1213-1215) Les traducteurs tiennent généralement pour acquis que la culpabilité d'Œdipe exigeait une condamnation, et attribuent au temps une attitude vengeresse. Comme corollaire, l'accent sera mis sur la responsabilité active d'Œdipe, comme dans la traduction suivante : « Le temps voit tout ; le temps malgré toi te découvre, / dénonçant le passé, le couple impur, l'enfant / s'accouplant à qui l'enfanta !<sup>12</sup> » Bollack opte, au contraire, pour la non-responsabilité, et, partant, pour la non-culpabilité du parricide incestueux<sup>13</sup>.

Parfois, ce sont des points de compréhension disons « physique » du texte qui sont soulevés. « Le lit de Jocaste »<sup>14</sup> nous propose une description minutieuse de ce que pouvait être la couche d'une reine, afin d'expliquer le sens plutôt obscur des vers 1263-1264 : « Et là, nous avons devant nous le spectacle de sa femme pendue, / Nouée aux nœuds du lit flottant en l'air. » L'étrange figure étymologique de « nouée aux nœuds » est souvent escamotée par les traducteurs. Bollack recourt à toute une panoplie de citations pour triompher de l'énigme. Il réfute ceux qui ont voulu y voir une balançoire (dans une chambre à coucher ?), une planche à bascule qui aurait servi de siège ou encore une « référence aux rites agraires, cathartiques expiatoires, ou apotropaïques<sup>15</sup> », pour ne rien dire de ceux qui considèrent que ce « lit flottant

12. *Théâtre complet de Sophocle, op. cit.*, p. 136.

13. *La Naissance d'Œdipe, op. cit.*, p. 185-188.

14. *Ibid.*, p. 201-206.

15. *Ibid.*, p. 203.



Mounet-Sully dans *Œdipe roi* de Sophocle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.  
Photo : Harlingue-Viollet/Photob, tirée de l'ouvrage dirigé par Daniel Couty et Alain Rey, *le Théâtre*, Paris, Bordas, 1980, p. 110.

en l'air », c'est Jocaste elle-même en tant que mère et qu'épouse ! Pour sa part, Bollack croit que le « lit flottant en l'air » était une sorte de hamac, « un appareil fixe que l'on fait monter et descendre en agençant un mécanisme de nœuds coulants<sup>16</sup> ». Pour se pendre, Jocaste en aurait dénoué une des cordes. Ce qui explique le geste subséquent d'Œdipe qui, pour détacher le corps, « relâche la corde suspendue<sup>17</sup> », c'est-à-dire une autre corde de ce hamac. On comprend l'intérêt de cette reconstitution visuelle pour des metteurs en scène.

### La faute d'Œdipe

Bollack consacre la seconde partie de son livre, « Interprétations », à une discussion des diverses formations de sens dont Sophocle a été l'objet ou le prétexte. Selon lui, la faute d'Œdipe est « introuvable », et il reproche à la critique moderne de s'être « toujours fixée sur la figure du héros tragique ; elle retient le blanc, elle ignore ce qu'il cache<sup>18</sup> ». Ce « blanc », c'est l'histoire de Laïos ; elle détermine le destin de son fils ; et pourtant elle n'est pas racontée dans la pièce et l'on ne saura jamais de Sophocle lui-même pourquoi la procréation était interdite au couple royal. Ce silence a été généralement

interprété comme une acceptation implicite de l'explication mythique, trop connue pour être reprise, celle-là même que, dans *les Phéniciennes*, Euripide donne, à savoir le rapt du jeune Chrysippe dont Laïos s'était rendu coupable.

Bollack en doute et procède d'une autre hypothèse : « Si Laïos n'avait pas fait d'enfant, la dynastie s'éteignait sans tragédie. Mais comme la race puissante qui s'était constituée ne pouvait pas s'éloigner du principe de sa puissance, elle était fatalement précipitée dans la perpétuation, et donc dans l'abîme<sup>19</sup>. » On reconnaît là l'*hybris* – la « démesure » qui suscite la jalousie et le châtement des divinités –, motif tragique par excellence. C'est donc la naissance même d'Œdipe qui est la faute, mais elle ne lui appartient pas. Certes, le père est coupable, mais si la mort du seul Laïos ne saurait l'expier, c'est que cette faute appartient à toute sa famille, à tout son *genos*.

Ce rattachement à un ensemble généalogique est d'ailleurs un des principes structurants de la tragédie grecque, que les analyses mythologiques confirment abondamment<sup>20</sup>. Ce qui distingue la tragédie d'*Œdipe roi*, c'est que « le mal n'a pas été

16. *Ibid.*, p. 206.

17. Vers 1264-1266 : « Lui, / Poussant, quand il la voit, un rugissement terrible, le pauvre, / Relâche la corde suspendue. » (p. 70) Après cette description serrée, on ne peut que s'étonner de la traduction de Robert Pignarre : « ...et nous aperçûmes sa femme pendue à une écharpe dont le nœud lui serrait la gorge. À cette vue, avec des rugissements terribles, le malheureux prince défait le nœud, et le cadavre s'affaisse. » (p. 137) D'où sortent donc cette « écharpe » et ce « prince » ?

18. *La Naissance d'Œdipe*, *op. cit.*, p. 218.

19. *Ibid.*, p. 221.

20. Rappelons la célèbre démonstration qu'en a faite Lévi-Strauss dans son *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, ch. XI, « La structure du mythe ».

importé du dehors par le jeu ordinaire des alliances, des pactes et des guerres, ou des enlèvements, il a été produit au-dedans par la saturation<sup>21</sup> ». Il n'est guère besoin alors d'expliquer par des motivations psychologiques le comportement de Laïos et de Jocaste, qui enfreignent d'abord l'interdiction divine de procréer pour se débarrasser incontinent ensuite de leur géniture. Bien au contraire, Bollack y voit à l'œuvre la logique de la « saturation », incapable de se refréner mais qui accepte après coup de « donner sa chance à la chance » : que le dieu fasse ce qui lui semblera bon de l'enfant exposé. Des années plus tard, Laïos quitte Thèbes pour se rendre à Delphes, sans doute pour connaître le sort que le dieu avait réservé à sa descendance ; sur son chemin, il croise l'homme à qui il avait donné la vie et qui lui prendra la sienne avant de prendre sa place : telle sera la réponse du dieu.

Toutes ces fausses coïncidences démontrent que le parricide et l'inceste sont des « actes d'autodestruction de la famille royale<sup>22</sup> », plutôt que la manifestation du complexe d'Œdipe... d'Œdipe ! Il est mû par hérédité et ne peut que reproduire le destin de sa race. C'est pourquoi la pièce prend volontiers la forme de la répétition (deux couples parentaux, deux voyages à Delphes pour Laïos, Œdipe annule une deuxième fois son père en prenant la place de Laïos comme roi et comme époux), de l'inclusion (l'énigme posée par la Sphinge est comme « mise en abyme » dans l'enquête quasi policière menée par Œdipe, sa géniture interdite est la conséquence de l'interdiction de sa naissance), du retour cyclique (Œdipe doit remonter jusqu'à sa naissance pour se découvrir lui-même).

C'est de son affiliation même qu'Œdipe tire la puissance de résoudre l'énigme de la Sphinge ; c'est parce qu'il est un Labdacide qu'il épousera sa mère, selon la logique mythique de « la densification exorbitante d'une famille<sup>23</sup> ». Le mal qui s'est abattu sur Thèbes ne découle initialement ni du parricide ni de l'inceste, mais bien du régicide resté impuni. Or, en voulant accomplir sa fonction de roi et venger Laïos, il le perdra en découvrant sa faute... Non, Apollon n'est pas injuste et Œdipe ne l'accusera pas : le dieu se conforme à « l'ordre des choses » dont il n'est que le « gestionnaire<sup>24</sup> » ; Œdipe n'est pas non plus une « victime expiatoire », il ne succombe qu'à « l'horreur de son acte<sup>25</sup> ».

Freud, pour sa part, n'a voulu voir ici qu'une ironie cruelle des dieux, une morale sans morale ; il a, par conséquent, préféré se tourner vers le mythe pour donner sens et cohérence au destin œdipien<sup>26</sup>. Selon lui, la force de la pièce proviendrait non pas tant de l'art de Sophocle que de l'universalité du thème qui y est traité, à la manière d'un péché originel ; la tragédie d'Œdipe, c'est la tragédie de l'humanité, comme l'ontogenèse n'est qu'une phylogenèse en accéléré. Si la culpabilité n'est pas tragique, elle sera psychologique, quitte à tenir pour secondaire tout ce qui se rapporte

21. *La Naissance d'Œdipe*, op. cit., p. 278.

22. *Ibid.*, p. 319.

23. *Ibid.*, p. 229.

24. *Ibid.*, p. 223.

25. *Ibid.*, p. 281.

26. Bollack commente la position de Freud dans la section intitulée : « Le Fils de l'homme. Le mythe freudien d'Œdipe », p. 281-321.

à la faute de Laïos, soit la majeure partie de la pièce, et à négliger par là le déterminisme inexorable des événements. On connaît la suite de l'exégèse freudienne : l'inconscient coupable du spectateur se reconnaît dans le meurtre du père et dans le désir infantile de l'inceste, les deux étant désormais indissolublement liés ; la représentation tragique devient ainsi un psychodrame thérapeutique au terme duquel il y a soulagement, catharsis.

L'ouvrage de Bollack nous permet de découvrir comme à neuf un chef-d'œuvre que nous croyions pourtant connaître. C'est un autre Œdipe qui se révèle à nous, sans doute moins pathétique, mais agrandi ; on souhaite que metteurs en scène et acteurs trouvent dans cette pièce et ce personnage ainsi renouvelés une nouvelle inspiration. Les longs commentaires qui accompagnent certains choix du traducteur font aussi comprendre l'immense difficulté de toute traduction, surtout quand elle porte sur une civilisation aussi complexe et éloignée dans le temps que l'était celle de Sophocle. À cette immense difficulté, seule une immense érudition pouvait répondre ; encore Bollack y met-il d'infinis scrupules. Un exemple à méditer. ♦

*Œdipe explique l'énigme du Sphinx (détail).*  
Musée du Louvre, Paris.  
Photo : Giraudon, en couverture de l'ouvrage de Jean Bollack.

